

REPUBLIQUE FRANCAISE

Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunévillois

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 29
Nombre d'absents : 8
Nombre de présents : 23
Nombre vote : 23

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt et un, le sept décembre à vingt heures trente, les Membres du Comité de pôle, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 01/12/2021 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe DANIEL, président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Didier BOURDON, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY, Philippe DANIEL, Bruno DUJARDIN, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Jacques LAVOIL, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Pascal PLUMET, Gérard RITZ, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Excusés : Fabrice BOYER, Laurie JOCHAUD DU PLESSIX, Jacques LAMBLIN, Thierry MERCIER, Catherine PAILLARD, Christian GEX, Jonathan KURKIENCY, Olivier MARTET

Voix consultatives : Sophie LEHE était excusée et Claude RICHARD était présent.

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe COLIN

Délibération 2021 059

Administration Générale : Compte rendu Comité Pôle 12 octobre 2021

Compte rendu en annexe

Monsieur le Président soumet le compte-rendu de la séance du 12 octobre 2021 à l'approbation des membres du comité. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce compte-rendu avant approbation définitive.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le compte rendu du 12 octobre 2021

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,
Affiché le 13 décembre 2021
Philippe DANIEL, président.

